

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

40^e Séance (ordinaire)

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 15 septembre 2009 à 17 h, au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présents les commissaires suivants :

Madame Sylvie Charest	commissaire
Madame Marjolaine Girard	commissaire
Monsieur Serge Renaud	commissaire
Madame Nathalie Savard	commissaire
Madame Roxanne Thibeault	commissaire
Madame Andrée Verreault	commissaire
Monsieur Jean-Marie Villeneuve	commissaire
Madame Nancy Verreault	commissaire-parent
Monsieur Sylvain Beaulieu	commissaire-parent

Aussi présents : Monsieur Eric Blackburn, directeur général, madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications, madame Jacinthe Girard, directrice du Service des ressources humaines par intérim, madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques et madame Ginette Martel, secrétaire de gestion au secrétariat général.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ordre du jour/acceptation

CE090915-01 Sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :

- 4.1 Frais exigés aux parents
- 4.2 Transport scolaire
- 4.3 École secondaire Camille-Lavoie

1.2 Procès-verbal/Acceptation

CE090915-02 Sur proposition de madame Marjolaine Girard, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 25 août 2009 (38^e réunion) puisque chaque commissaire membre du comité exécutif en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS/PRÉSENTATIONS

Aucun

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.1 Personnel enseignant : congés partiels sans traitement

- CE090915-03** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Chantale Bouchard** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Bouchard occupera sa tâche à 78,26 %.
- CE090915-04** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Annie Fortin** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Fortin occupera sa tâche à 78,26 %.
- CE090915-05** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Jacinthe Harvey** à compter du 21 septembre 2009 jusqu'au 30 juin 2010. Madame Harvey occupera sa tâche à 80,49 %.
- CE090915-06** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Valérie Lemay** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Lemay occupera sa tâche à 78,26 %.
- CE090915-07** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Kathie Munger** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Munger occupera sa tâche à 78,26 %.
- CE090915-08** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Sandra Néron** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Néron occupera sa tâche à 85,37 %.
- CE090915-09** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Dominique Penney** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Penney occupera sa tâche à 78,26 %.
- CE090915-10** Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un

congé sans traitement à **madame Line Potvin** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Potvin occupera sa tâche à 80,49 %.

CE090915-11 Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nathalie Savard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Nadine Privé** pour l'année scolaire 2009-2010. Madame Privé occupera sa tâche à 78,26 %.

3.2 Personnel enseignant : démissions

CE090915-12 Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nancy Verreault et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de **monsieur Denis Dallaire** à compter du 25 août 2009.

CE090915-13 Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Nancy Verreault et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de **madame Isabelle Cossette** à compter du 14 septembre 2009.

3.3 Personnel de soutien technique : congé partiel sans traitement

CE090915-14 Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Sylvie Charest et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **madame Johanne Simard** à compter du 31 août 2009 jusqu'au 23 juin 2010. Madame Simard occupera sa tâche à 52,85 %.

3.4 Personnel de soutien manuel : congé sans traitement

CE090915-15 Sur recommandation du Service des ressources humaines et suite à sa demande, il est proposé par madame Marjolaine Girard et résolu à l'unanimité, d'accorder un congé sans traitement à **monsieur Daniel Claveau** à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 30 juin 2010.

3.5 Personnel professionnel : fermeture de poste

Considérant la fin du projet de 24 mois comme orthopédagogue à l'école Saint-Joseph d'Alma pour le service Répét;

Considérant l'analyse faite par le Service des ressources humaines avec la direction des Services éducatifs et la direction générale à savoir si ce poste doit être maintenu;

Considérant la consultation menée par la direction des Services éducatifs auprès des directions d'écoles primaires concernées;

Considérant la nature des services à rendre pour le service Répét situé à l'école Saint-Joseph d'Alma;

Considérant qu'il est proposé de fermer le poste d'orthopédagogue afin de mettre en place une ressource plus appropriée au service Répit, et ce, en tenant compte des besoins des élèves;

CE090915-16 **En conséquence, sur proposition de monsieur Serge Renaud, il est résolu à l'unanimité** de fermer le poste d'orthopédagogue (projet 24 mois (2123-102)) à l'école Saint-Joseph d'Alma, et ce, le 24 septembre 2009.

3.6 Responsables d'établissement : nomination

Considérant les étapes suivies afin de recommander les responsables d'école ou de centre pour l'année scolaire 2009-2010;

Considérant la recommandation des directions d'école et de centre et la recommandation de la Direction générale;

CE090915-17 **En conséquence, sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité** d'accepter la nomination des personnes suivantes à titre de responsable d'école ou de centre, pour l'année scolaire 2009-2010 :

Centre de formation générale des adultes (Pavillon Goyer) :	Marie Andrée Beaulieu
Centre de formation générale des adultes (Pavillon de formation en employabilité):	Marie-Claude Gauthier
École Albert-Naud :	Denise Brassard
École Saint-Pierre :	Nathalie Thibeault
École Saint-Sacrement :	Maryse April
École Notre-Dame :	Louis-Arthur Jean
École Bon-Pasteur :	Sophie Morency
École Notre-Dame-de-Lorette :	Catherine Côté
École Sainte-Hélène :	Véronique Gingras
École Notre-Dame-du-Rosaire :	Mireille Côté
École Garnier :	Marie-Hélène Fleury
École Jean XXIII :	Caroline Tremblay
École Saint-Antoine :	Adèle Côté
École Saint-Joseph (H):	Ruth Imbeault
École Saint-Gérard :	Marthe Villeneuve
École du Bon Conseil :	Marjolaine Lapointe
École Saint-Bruno :	Johanne Bouchard

3.7 Location de véhicules : contrat

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour les services de location de véhicules courte durée;

Considérant l'ouverture des soumissions le 9 septembre 2009 à 10 heures;

Considérant que quatre entreprises ont déposé des offres de service;

Considérant que Entreprise location d'autos a déposé la plus basse soumission conforme à l'appel d'offres;

Considérant la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles et informatiques;

CE090915-18

En conséquence, sur proposition de monsieur Serge Renaud, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la soumission de Entreprise location d'autos pour les services de location de véhicules courte durée;
- que madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, soit autorisée à signer le contrat de service pour la location de véhicules de courte durée, pour la période de 16 septembre 2009 jusqu'au 31 août 2010, avec possibilité de renouvellement pour une période d'une année, ainsi que tout autre document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.8 Frais de déplacement : approbation

Considérant la recommandation de Samson, Bélair, Deloitte & Touche, vérificateurs externes de la commission scolaire, concernant la mise en place de mesures de contrôle additionnelles au sein de la structure financière de la commission scolaire (décision CC061219-10);

Considérant qu'en application de ces recommandations, les demandes de remboursement des membres du conseil des commissaires et de la Direction générale pour les frais de déplacement encourus dans le cadre de leurs fonctions doivent être approuvés par le comité exécutif;

Considérant les demandes de remboursement de dépenses produites par les commissaires et la Direction générale entre le 25 août et le 14 septembre 2009 soumises au comité exécutif pour approbation;

Considérant que ces demandes de remboursement ont fait l'objet d'une vérification de conformité par rapport à la politique en vigueur à la commission scolaire;

Considérant que ces demandes sont raisonnables;

CE090616-19

En conséquence, sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à l'unanimité d'approuver les demandes de remboursement de dépenses produites par les commissaires et la direction générale entre le 25 août et le 14 septembre 2009.

4. INFORMATION

4.1 Frais exigés aux parents

Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire, demande que l'information concernant les frais exigés aux parents par les établissements pour la présente année scolaire soit fournie au conseil des commissaires afin de s'assurer que la politique de la commission scolaire soit respectée.

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne que la collecte de renseignements auprès des établissements est en cours et que l'information sera fournie au conseil des commissaires lors de la séance du 20 octobre prochain. D'ailleurs, ce sujet est prévu dans le calendrier administratif du conseil des commissaires qui a été remis à tous les commissaires lors de la séance du 25 août.

4.2 Transport scolaire

Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire, mentionne que selon CAA-Québec, un élève qui prend le transport scolaire est plus en sécurité que celui qui se rend à l'école en marchant. Dans ce contexte, monsieur Beaulieu questionne la Politique relative à la suspension des cours et à la fermeture des établissements qui selon lui, fait reposer la décision quant à la suspension des cours sur la possibilité de faire circuler les autobus alors que ce sont les élèves piétons qui sont plus à risque.

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, explique que ce n'est pas ce que prévoit la politique de la commission scolaire. En cas de froid intense, tempête ou conditions climatiques difficiles, la décision de suspendre les cours est basée sur un ensemble des critères prenant en considération la situation des élèves transportés et celle des élèves piétons.

Monsieur Blackburn ajoute qu'un parent peut décider de garder son enfant à la maison s'il le juge préférable et ce, même si la commission scolaire n'a pas décrété la suspension des cours.

4.3 École secondaire Camille-Lavoie

Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire, s'informe de l'état d'avancement des travaux de réfection de la toiture de l'École secondaire Camille-Lavoie, particulièrement en ce qui concerne la partie située au-dessus du gymnase, qui ne serait pas complétée en raison d'un dépassement des coûts par rapport au budget.

Une vérification sera faite et l'information sera fournie à monsieur Beaulieu.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE090915-20 La séance est levée à 17 h 25 sur une proposition de madame Nancy Verreault, laquelle est adoptée à l'unanimité.

**Roxanne Thibeault
Présidente**

**Christine Flaherty
Secrétaire générale et directrice des communications**